



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

jeux vidéo

Question écrite n° 96241

### Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la nécessaire régulation des contenus et des pratiques des jeux vidéos. 38,8 millions de jeux vidéos ont été vendus en France en 2009. 38 % des Français, selon une étude récente, se sont adonnés à ce loisir au cours des six derniers mois. Si ce phénomène offre certaines perspectives prometteuses dans le domaine de l'apprentissage et de la simulation, il suscite toutefois de plus en plus d'inquiétudes. Leurs contenus parfois extrêmement violents et les formes de dépendances qu'ils peuvent engendrer nécessitent une régulation urgente, notamment par la mise en place de mesures de responsabilisation au sein des familles, des professionnels du secteur, du créateur aux distributeurs. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures en ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Mignon](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96241

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2010, page 13645

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)